

Direction : Direction Générale

ETAT CIVIL - POPULATION

REF : ECPOP2006005

Signataire : GM

OBJET : Revalorisation du tarif des concessions et droit d'occupation d'un caveau provisoire du cimetière communal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2223-14 & 15,

Vu le Budget Communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :**ARTICLE 1** : Fixe ainsi qu'il suit les tarifs du Cimetière Communal :

CONCESSIONS				
DUREE	REPARTITION			TARIFS 2007 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	57,33 €	17,20 €	11,47 €	86,00 €
30 ans	182,67 €	54,80 €	36,53 €	274,00 €
50 ans 2m	542,67 €	162,80 €	108,53 €	814,00 €
50 ans 3m	590,00 €	177,00 €	118,00 €	885,00 €

CAVEAU PROVISOIRE

Par mois dès la 1 ^{ère} journée	53,33 €	16,00 €	10,67 €	80,00 €
---	---------	---------	---------	---------

COLUMBARIUM

10 ans	164,67 €	49,40 €	32,93 €	247,00 €
15 ans	247,33 €	74,20 €	49,47 €	371,00 €

ARTICLE 2 : Les présents tarifs entrent en application au 1^{er} janvier 2007.

Le Maire